

CONDUIRE DES ENTRETIENS ANNUELS ET DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Objectifs

- Connaître le cadre légal de chaque type d'entretien
- Préparer efficacement un entretien
- Acquérir des techniques d'écoute et de questionnement pour conduire avec succès les entretiens
- Adopter un comportement adéquat
- Faire de l'entretien un véritable outil de développement des ressources humaines et de management

Programme

- **Le cadre légal, les objectifs et le contenu de chaque entretien**
 - Distinction entre entretien professionnel et entretien annuel
 - Le cadre légal de chaque entretien (professionnel / annuel)
 - Le choix de l'entretien par l'association selon la stratégie RH
- **Les outils de référence et les documents**
 - Fiche de poste, de fonction...
- **La préparation de l'entretien**
 - Comprendre les enjeux de l'entretien pour l'employeur, pour le salarié
 - Réunir les informations nécessaires
 - S'approprier les outils
- **La conduite de l'entretien**
 - Les phases et le contenu de l'entretien
 - Les techniques et niveaux de questionnement
 - La posture, les biais cognitifs
 - Les conditions de réussite d'un entretien
- **L'élaboration du plan d'action adapté selon l'entretien**
 - Définition des objectifs, des moyens, des actions à mettre en place à l'issue de l'entretien
 - Compte rendu de l'entretien ; RGPD et confidentialité
 - Suivi des actions et articulation avec les autres outils RH

Date(s) :

17 mai 2024

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Bénévoles : 130 €

Tarif non adhérents : 440 €

Public et ré-prequis :

Encadrants chargés des entretiens professionnels et des entretiens annuels de leurs équipes

Méthodes pédagogiques :

■ Alternance d'apports théoriques, de mises en pratiques et de partages d'expériences par une animation participative. Remise d'outils et supports.

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Raphaëlle MERLET

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.